



Les grands emprunts se votent en silence

Au dernier conseil, l'apport de la garantie de la CCLST au financement du futur centre de tri interdépartemental n'a soulevé aucun débat.

Pourtant, des remarques s'imposent :

- À l'époque de la création de la Société Publique Local (SPL) Tri Val de Loire, le projet était estimé à 26 M€.*
Finalement, ça sera 45,6 M€ !
Cette différence n'a été expliquée ni en commission, ni en conseil communautaire.
- L'extension des consignes de tri au niveau national, suite à l'existence de meilleures techniques de tri de la poubelle jaune, venait nous mettre sous le nez le retard de nos pratiques locales. La Paprec atteindra-t-elle les performances promises en échange de toutes les charges qui pèsent sur la SPL ?
- Parmi les annexes aux documents du conseil, une note nous promet des contradictions : une section souhaite nous rassurer sur les impacts environnementaux ... qui commenceront à arriver avec la valse des camions (Pour nous : 81 km entre Parçay-Meslay/la Celle-Guenand, 51 avec Chanceaux)

Restera-t-il de l'argent pour :

- organiser le compostage des déchets présents inutilement dans les sacs noirs ?
- traiter les refus (CSR...)
- appuyer des changements à la source (production des emballages) ?

Adrien Painchault, Marie-Nicole Suzanne

**tours.metropole.fr*